



**Annexe délibération n° 2021-19**

**Note de présentation synthétique du Budget Primitif 2021  
Budget Annexe ZUBIONDO**

**Éléments de contexte 2021 : économique, social, budgétaire, évolution de la population**

Le budget annexe Zubiondo est un budget qui avait été créé à l'occasion de l'acquisition du bâtiment industriel de Zubiondo en 2004 et qui est destiné à retracer toutes les écritures comptables concernant l'acquisition, les travaux d'aménagement des locaux ainsi que leur location à des artisans ou professionnels. C'est un budget en comptabilité M4 qui est voté en Hors Taxe.

En 2020, le bâtiment était loué à 14 artisans dans des locaux allant d'une surface de 28 m<sup>2</sup> à 190 m<sup>2</sup> et un total de loyers de 33 174,52.

**Priorités du budget 2021 :**

En 2021, la priorité sera de maintenir le bâtiment en état, de poursuivre les travaux d'aménagement de locaux à l'intérieur du bâtiment afin de favoriser l'implantation de nouveaux artisans ou artistes dans le but constant de soutenir le tissu économique de la commune.

En 2021, il est prévu le réaménagement du grand local existant (ex Pumpa) ainsi que le commencement des travaux de remplacement et d'isolation de la toiture tel que présenté dans le dossier de demande de subvention dans le cadre du Plan de Relance.

**Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution**

**Budget Primitif 2020**

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<i>Dépenses nouvelles</i>		<i>Recettes nouvelles</i>	
65 Autres charges de gestion courante	0,28 €	75 Autres produits de Gestion Courante	35 132,38 €
66 Charges financières	1 072,72 €		
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>1 073,00 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>35 132,38 €</b>
042 Dotations aux amortissements	19 728,11 €		
		002 Excédent de fonctionnement reporté	71 832,89 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>20 801,11 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>106 965,27 €</b>
		<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>86 164,16 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<i>Dépenses nouvelles</i>		<i>Recettes nouvelles</i>	
16 Remboursement d'emprunts et dettes	13 585,49 €		
21 Immobilisations corporelles	3 193,80 €		
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>16 779,29 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>0,00 €</b>
001 Déficit d'investissement reporté	0,00 €	040 Amortissements	19 728,11 €
		001 Excédent d'investissement reporté	6 476,02 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>16 779,29 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>26 204,13 €</b>
		<b>Excédent d'investissement</b>	<b>9 424,84 €</b>
		<b>Excédent global</b>	<b>95 589,00 €</b>

**Budget Primitif 2021****FONCTIONNEMENT**

Dépenses nouvelles		Recettes nouvelles	
65 Autres charges de gestion courante	5,00 €	75 Autres produits de Gestion Courante	36 467,00 €
66 Charges financières	975,76 €		
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>980,76 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>36 467,00 €</b>
042 Dotations aux amortissements	20 047,49 €		
6817 Dotations aux provisions pour dépréciation	10,41 €	002 Excédent de fonctionnement reporté	86 164,16 €
024 Virement à la section d'investissement	101 592,50 €		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>122 631,16 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>122 631,16 €</b>

**INVESTISSEMENT**

Dépenses nouvelles		Recettes nouvelles	
16 Remboursement d'emprunts et dettes	13 900,00 €		
21 Immobilisations corporelles	117 175,24 €		
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>131 075,24 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>0,00 €</b>
		040 Amortissements	20 047,49 €
		49 Provisions pour dépréciation des comptes de redevables	10,41 €
		001 Excédent d'investissement reporté	9 424,84 €
		021 Virement de la section de fonctionnement	101 592,50 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>131 075,24 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>131 075,24 €</b>

**Crédits d'investissement pluriannuels : Néant**

**Niveau d'endettement de la collectivité**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le capital restant dû de ce budget annexe s'élève à 56 691,10 € avec un seul prêt au Crédit Agricole.

Comme il n'est pas prévu d'emprunt pour 2021, au terme de l'exercice budgétaire, la dette en capital de ce budget annexe s'élèvera à 42 876,06 €.

La dernière échéance du prêt aura lieu en 2024.

**Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette**

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement d'une année. Elle sera de 36 467,00 € - 980,76 € = 35 486,24 € pour le Budget Annexe Zubiondo au 31 décembre 2021.

L'épargne nette est la différence entre l'épargne brute et le remboursement du capital de la dette. Elle s'élèvera à 35 486,24 € - 13 900 € = 21 586,24 € au 31 décembre 2021.

**Capacité de désendettement**

C'est le rapport de l'encours de dette à l'épargne brute. Ce ratio mesure l'endettement en nombre d'années d'épargne brute. Il sera de 42 876,06 € / 35 486,24 € = 1,21 années au 31 décembre 2021.

**Niveau des taux d'imposition en 2021 : Sans objet**

**Principaux ratios de 2021 : Sans objet**

**Effectifs de la collectivité et charges de personnel : Néant**

Fait à Ascain, le 13 avril 2021

Le Maire,

Jean Louis FOURNIER

